

Identité personnelle et identité statutaire dans la sphère privée et la sphère publique

François de SINGLY

Professeur à l'Université de la Sorbonne (Paris V)

RÉSUMÉ. — L'auteur distingue deux formes d'**identité** individuelle : celle de la **personne** et celle conférée par son ou ses **statuts**. Il étudie les différentes variations, certaines pathologiques, de ces deux identités.

QUELLES RELATIONS ENTRE LES DEUX SPHÈRES ?

Pour analyser l'articulation entre le « privé » et le « public », un sociologue peut se centrer sur les problèmes dérivés de la plus grande « privatisation » de la vie privée, notamment le refus d'un certain nombre d'hommes et de femmes d'entrer dans l'institution du mariage, tout en demandant par ailleurs des formes de reconnaissance publique (Carbonnier, 1992), et du paradoxe, décrit par Émile Durkheim, de l'accroissement de la socialisation de la famille lorsque celle-ci se referme sur elle-même (1921), avec notamment la gestion publique de la séparation¹, et avec les formes du gouvernement du « privé » par le « public » (Commaille, 1994 ; Commaille, de Singly ; 1996), et l'imposition des normes psychologiques comme modalité de régulation du fonctionnement domestique (Castel, 1981 ; de Singly, 1996). Il peut aussi adopter un autre point de vue en considérant que cette frontière entre le privé et le public – historiquement fluctuante (Perrot, 1987, 1995) – ne sépare pas seulement des espaces, des institutions mais traverse aussi les individus eux-mêmes.

L'individualisme contemporain modifie, en effet, l'équilibre antérieur entre les deux zones à l'intérieur de chacun en proposant un modèle privilégiant la dimension personnelle considérée comme la plus « privée ». Dans la vie publique et encore plus dans la vie privée, les individus veulent être ou sont considérés comme des personnes, c'est-à-dire hors de tout rôle, hors de toute place, hors de toute fonction sociale. Une telle demande repose sur un modèle identitaire que l'on peut représenter ainsi : une sphère

¹ La manière dont les juges confient l'enfant le plus souvent à la mère est contestée. Cf. Sullerot, 1992. Se reporter aussi à Théry, 1993, pour la résolution juridique en France du problème posé par le divorce, l'invention de l'indissolubilité du couple parental. Un des exemples les plus significatifs de cette prise en charge publique de la famille est, peut-être, la création de lieux d'accueil pour l'exercice du droit de visite et d'hébergement (Bastard, Cardia-Vonèche, Deschamps, Guillot-Marchi, Sayn, 1994).

extérieure, celle des apparences, celle des rôles, et une sphère intérieure, celle des profondeurs où se cache le vrai moi. Cette dualité repose sur une hiérarchisation dans la mesure où les sociétés contemporaines valorisent l'intimité, l'authenticité. Dans les termes de Charles Taylor, l'objectif de chacun est de découvrir cette identité latente : « Être fidèle à moi-même signifie être fidèle à ma propre originalité qui est quelque chose que moi seul peux énoncer et découvrir » (Taylor, 1992). Ce qui compte c'est donc l'expression de soi, de cette partie de soi la *plus personnelle*.

Selon la terminologie proposée dans *Le Soi, le couple et la famille* (de Singly, 1996), le processus de construction identitaire met en œuvre deux pièces : le soi « intime » – cette zone la plus profonde à laquelle l'individu se réfère (et les autres également) pour se (le) définir en tant que personne –, le soi « statutaire » – cette zone qui comprend la définition de soi en termes de places, de rôles, de statuts. Chacune de ces deux dimensions est appréhendée par l'individu et par ceux qui l'entourent. Il existe donc un soi « intime » pour soi et pour autrui, et un soi « statutaire » également pour soi et pour autrui. Même s'il existe dans l'univers des représentations une forte relation entre l'identité personnelle et la sphère privée d'une part, et l'identité statutaire et la sphère publique d'autre part, identité et sphère ne se confondent pas. Dans la vie familiale, le soi statutaire intervient également, dès que l'individu (et ses proches) se considère sous des traits qui renvoient à une place, une position, un rôle (celui de mari, de père, par exemple). Le sexe (homme/femme) est une variable ambiguë puisqu'il peut être codé socialement comme un élément d'apparence, une dimension de l'identité statutaire (c'est ainsi que certains partisans de la reconnaissance du couple homosexuel argumentent), et qu'il est aussi considéré comme la partie la plus intime (avec l'activité sexuelle qui devient alors révélatrice de l'identité cachée). Dans la vie professionnelle, des éléments du soi personnel sont aussi présents – ce qui est perçu par les collègues par exemple comme un trait de caractère, ou comme un engagement personnel (certaines professions se caractérisent par le fait qu'elles demandent surtout une identité personnelle, les artistes représentent le mieux ce groupe).

Cette inscription de l'individualisme contemporain dans une conception de l'identité (qui vient d'être trop brièvement énoncée) modifie le fonctionnement des espaces public et privé. Malgré les différences de dosage, les deux sphères valorisent la dimension personnelle de l'identité. Pour certains auteurs – notamment Richard Sennett dans *Les Tyrannies de l'intimité* (1979) – cette valorisation qui a pour effet de créer une « société intimiste » n'a que des effets négatifs. Sous le prétexte de respecter l'expression personnelle, la situation actuelle accorde une place insuffisante « aux processus répressifs » : la création, « l'expression active exige un effort humain et ne peut se produire que si les hommes limitent leurs expressions ». C'est pourquoi, selon Richard Sennett, « il convient de se poser deux questions. Dans quelle mesure la société est-elle marquée par cette estimation psychologisante de l'être social ? La réponse est : elle perd sa civilité. Dans quelle mesure le moi est-il lui aussi marqué par l'absence d'une vie impersonnelle significative ? La réponse est : il perd l'expression de certains pouvoirs créateurs que tous les êtres humains possèdent virtuellement, les pouvoirs du jeu, pouvoirs qui exigent pour se réaliser un milieu distinct de la sphère du moi » (Sennett, 1979). L'individualisme est négatif.

Notre thèse, différente, comprend deux volets. Premièrement, la dévalorisation de l'identité statutaire a des conséquences plus négatives pour le fonctionnement de la sphère publique que pour celui de la sphère privée. Le fait que les individus soient surtout attentifs pour eux-mêmes et pour les autres à la dimension non statutaire de l'identité ne provoque pas, contrairement à certaines orientations théoriques, une crise généralisée du lien social. Le mythe de référence n'est pas celui de Narcisse. Charles Taylor l'affirme : « Ma découverte de ma propre identité ne signifie pas que je l'élabore dans l'isolement, mais que je négocie par le dialogue, partiellement extérieur, partiellement intérieur, avec d'autres. Ma propre identité dépend vitalemment de mes relations dialogiques avec les autres » (1992). La conception de l'identité contemporaine renvoie à un certain type de conception des relations entre les hommes, conception qui demande le dialogue, la négociation. Pour la grande majorité des hommes et des femmes, cette conversion est acceptée dans le cadre de leur vie privée. La narratrice du dernier roman de Julia Kristeva (1996) exprime bien la fonction des relations au sein de la famille : « J'étais sûre que mon père m'avait aimée. En apparence, il n'avait cessé de s'occuper de ses propres affaires tout en exigeant de moi diverses choses ennuyeuses ou impossibles, comme faire du patin à glace ou devenir championne d'échecs. Mais il avait su, surtout, me regarder de ses yeux bleus et humides qui contemplaient comme à l'intérieur de lui un être surprenant d'intelligence, peut-être même de beauté, et méritant une infinie tendresse... J'avais conclu assez tôt que l'idole que je déchiffrais en creux dans ces yeux ébahis ne pouvaient être que moi-même ». Deuxièmement, l'impossible retour en arrière² contraint à rechercher des solutions respectant une double contrainte, celle de la nouvelle identité, et celle des rapports dans l'espace public.

Reste à savoir jusqu'où et comment cette transformation s'étend à la sphère publique³. Il est classique de considérer qu'il existe une continuité entre les deux espaces, l'apprentissage du rapport à autrui au sein de la famille étant une anticipation

² Monseigneur Pierre Claverie (1996) montrait le paradoxe des effets de l'islam idéologique en Algérie : « Alors qu'on était paisiblement musulman, des gens arrivent et vous disent que vous êtes de mauvais musulmans... Au nom de cet islam idéologique, les personnes, les groupes sont remis en question : "Qu'est-ce donc que l'islam ? Y a-t-il plusieurs islams ?". On prend alors conscience qu'il y a diverses interprétations possibles... Cette question touche à l'identité profonde : "Qui suis-je maintenant ? Dans quel groupe vais-je retrouver mon identité ?". Parce qu'il s'agit en fait de cela, de s'approprier maintenant son histoire, aussi bien pour tous ceux qui, islamistes, sont partis dans la montagne au sein de groupes armés que pour ceux qui résistent à cette forme d'islam... Ce questionnement profond renvoie les Algériens non plus à leur groupe (car il y a plusieurs groupes) mais à leur jugement personnel... Le choix personnel est nécessaire maintenant... On ne peut plus se contenter d'appartenir à un groupe et d'identifier son identité personnelle à ce groupe parce que le groupe a éclaté. Il faut choisir et donc il y a émergence d'un phénomène nouveau et peut-être d'une autre manière de vivre ensemble ».

³ Il est possible également de s'interroger sur le coût social de cette transformation des relations privées. En France, l'État, malgré quelquefois des déclarations officielles, prend en charge les effets négatifs de la plus grande instabilité conjugale (instabilité qui découle, en partie, de cette nouvelle conception des liens privés) en les codant comme « risques familiaux » (de Singly, 1994-95 ; Schultheis, 1991). Émile Durkheim en avait eu l'intuition : « Le rôle de l'État n'a rien de négatif, il tend à assurer l'individualisation la plus complète que permette l'état social. Bien loin qu'il soit le tyran de l'individu, c'est lui qui rachète l'individu de la société » (1950).

des rapports entre les humains dans le reste de la société. C'est la représentation traditionnelle de la société selon laquelle l'enfant doit apprendre à respecter son père afin de se préparer à respecter le Roi et Dieu. Richard Sennett se situe dans une telle perspective, réclamant, en quelque sorte, un retour à une vision du monde où les hommes et les femmes valoriseraient avant tout les rôles. Nous nous situons dans le cadre du même modèle (le nouveau rapport des enfants à leurs parents anticipe le nouveau rapport aux autorités hors de la famille⁴), tout en estimant possible un bon fonctionnement des institutions, à la condition d'une part que celles-ci sachent se transformer (afin de mieux prendre en compte le soi intime) et d'autre part que chacune des institutions pondère différemment l'équilibre demandé entre les deux dimensions de l'identité aux individus⁵.

LES EXCÈS DE L'IDENTITÉ STATUTAIRE AU SEIN DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Si Richard Sennett dénonce « les tyrannies de l'intimité » qui « nous fait mesurer toute la réalité sociale à l'aune de la psychologie », il oublie de percevoir les méfaits d'une société où « l'artifice et la convention » sous-tendent l'ensemble des rapports entre les individus. Il n'est pas certain que les tyrannies de l'impersonnalité soient plus légères. Stevens, le héros d'un roman de Kazuo Ishiguro – *Les Vestiges du jour* (1989) – fait percevoir les désavantages d'une vie hantée par la peur d'exprimer des sentiments personnels. La lecture du journal de Stevens, majordome et fils de majordome⁶, montre que cet homme a consacré sa vie à atteindre un objectif : celui de devenir un « grand » majordome. Pour Stevens, « foncièrement, il y a “dignité” lorsqu'il y a capacité d'un majordome à ne pas abandonner le personnage professionnel qu'il habite ». Il donne l'exemple de son père conduisant deux gentlemen dans la voiture de son maître, et acceptant leurs moqueries : ne manifestant « ni gêne, ni colère » et continuant à conduire « avec sur son visage une expression où la dignité personnelle s'alliait à la volonté de rendre service ». Il ne doit pas montrer qu'il y a derrière les apparences de son rôle une personne, celle-ci devant s'effacer en public. Stevens est heureux, ayant le sentiment d'être parvenu à être aussi bon majordome que son père. Ainsi, lorsque son père, âgé, majordome adjoint dans la maison où il est majordome principal, a un grave malaise, il ne parvient à se libérer que peu de temps pour lui rendre visite, étant occupé par le dé-

⁴ Pour une présentation de ce rapport, se reporter au chapitre 4 de *Le Soi, le couple et la famille* (1996). Un exemple, une carte postale éditée par l'Action catholique des Enfants (1996) qui représente une famille réunie autour d'une carte géographique pendant le temps des vacances. Le texte qui accompagne le dessin est le suivant : « En famille, chacun a le droit de donner son avis ».

⁵ Ainsi repensé, le modèle de la continuité est différentiel : la continuité est plus ou moins forte selon les institutions.

⁶ C'est une des limites de ce roman. En effet, la pratique du journal renvoie historiquement à la montée de l'individualisation, étant une technique du regard intime de soi sur soi. Cf. Lejeune, 1993 ; Lüsebrink, 1993.

roulement d'une réception qui devait durer plusieurs jours. Miss Kenton, l'intendante, lui annonce la mort de son père et lui demande s'il veut monter le voir :

« - Je suis très occupé pour le moment, Miss Kenton. Dans un petit moment, peut-être.

- Dans ce cas, M. Stevens, me permettez-vous de lui fermer les yeux ?

- Je vous en suis très reconnaissant, Miss Kenton.

Elle commençait à monter l'escalier, mais je l'arrêtai avec ces mots : "Miss Kenton, je vous en prie, ne me croyez pas grossier de ne pas monter voir mon père dans son état de décès à ce moment précis. Vous comprenez, je sais que mon père aurait souhaité que je continue mon travail maintenant".

- Bien sûr, M. Stevens.

- Se conduire autrement, j'en suis convaincu, ce serait lui faire faux bond ».

L'identité personnelle de Stevens s'est dissoute, laissant toute la place à son identité statutaire. C'est ainsi que dans les années précédant la deuxième guerre mondiale, son maître lui demande de congédier les domestiques juifs. Il accepte (« Nous ne devons pas laisser les sentiments se mêler insidieusement à nos jugements »). L'année suivante (lorsque son maître regrette son geste), il avoue à Miss Kenton qu'il avait désapprouvé cette conduite en secret :

« ... Toute cette histoire m'a causé beaucoup de souci. Ce n'est pas du tout le genre de chose que j'apprécie de voir survenir dans cette maison.

- Alors, M. Stevens, pourquoi ne me l'avez-vous pas dit à l'époque ?... Vous rendez-vous compte, M. Stevens, de ce que cela aurait signifié pour moi si vous aviez pensé à me faire part de vos sentiments ?... Vous rendez-vous compte de l'aide que cela m'aurait apportée ? Pourquoi, M. Stevens, pourquoi, mais pourquoi, faut-il que vous fassiez semblant ?

J'eus un nouveau rire, suscité par la tournure ridicule que prenait brusquement la conversation ».

Il ne comprend pas ; le « faire semblant », manière d'exprimer la domination de l'identité statutaire, est devenu sa véritable identité, y compris dans les coulisses le soir. Il refuse toujours de montrer un sentiment intime à Miss Kenton (dont le lecteur comprend que celle-ci souhaite nouer des liens personnels). Une fois, elle le surprend en train de lire, et il ne veut pas lui donner le titre du livre, ce qui chagrine Miss Kenton. Se remémorant cet incident, il le commente ainsi dans son journal :

« Ce que je vous demande de comprendre, c'est qu'un principe important était en jeu. En vérité, j'étais "au repos" lorsque Miss Kenton avait fait irruption dans mon office. Et bien entendu, tout majordome qui aspire le moins du monde à posséder "une dignité conforme à la place qu'il occupe"... ne saurait se laisser surprendre "au repos" par des personnes extérieures. Peu importait, à vrai dire, que ce fût Miss Kenton ou un

inconnu qui eût fait intrusion à ce moment. Un majordome d'une certaine qualité doit aux yeux du monde habiter son rôle, pleinement, absolument ; on ne peut le voir s'en dépouiller à un moment donné pour le revêtir à l'instant d'après, comme si ce n'était qu'un costume d'opérette. Il existe une situation et une seule où un majordome peut se sentir libre de se décharger de son rôle : lorsqu'il est entièrement seul ».

Affirmation erronée puisque Stevens ne peut se séparer de son rôle, même hors de la présence d'autrui. Il comprend trop tard l'amour discret que lui portait Miss Kenton avant son mariage de dépit. Au moment où Miss Kenton (devenue Mrs Benn) le lui avoue et considère son mariage comme un échec, son identité statutaire se fissure : « En vérité, pourquoi ne pas le reconnaître ? À cet instant précis, j'ai eu le cœur brisé ». Mais cela ne dure pas, Stevens reprend vite son répertoire de majordome. Il conseille à Mrs Benn d'assumer la décision de se marier (l'institution matrimoniale fournissant une identité statutaire). Et il décide d'améliorer sa capacité à badiner pour satisfaire son nouveau maître : « Quand je rentrerai demain à Darlington Hall, peut-être me mettrai-je au travail avec un zèle renouvelé. J'espère donc que lorsque mon employeur reviendra, je serai à même de le surprendre agréablement ». À force de ne jamais « enlever ses vêtements en public », Stevens ne parvient pas à les retirer dans sa vie privée, contaminée par les seules exigences de la vie publique.

En supprimant tout sentiment personnel, en s'interdisant toute distance au rôle, Stevens n'apprend pas, contrairement à la thèse de Richard Sennett, à mieux dominer la situation. L'amour de la répétition de scènes, l'obéissance stricte aux règles du jeu le conduisent à n'être qu'une marionnette sans personnalité et sans jugement critique. Heureux de servir son maître et s'interdisant de prendre une quelconque distance, Stevens a perdu aussi l'usage de la raison. Ce n'est pas parce que les individus étouffent l'expression de leurs sentiments personnels et qu'ils se soumettent aux exigences des rôles devant être interprétés, qu'ils sont pour autant de meilleurs citoyens responsables. Une stricte obéissance à des autorités externes ne crée pas davantage les bonnes conditions pour l'exercice démocratique de la discussion et donc pour un bon fonctionnement de la sphère publique.

LES EXCÈS DE L'IDENTITÉ PERSONNELLE AU SEIN DE LA SPHÈRE PUBLIQUE

L'envers, les excès de l'identité personnelle, engendre, il est vrai, des effets négatifs. Notamment en provoquant un trop fort alignement de la sphère publique sur la sphère privée. Hélène Clastres et Solange Pinton (1996) dénoncent les transformations des annonces publiées dans les journaux. Le code qui fixait les règles de formulation de ces annonces – « des parents, en position de sujets, annonçaient un événement les concernant suivant un ordre de préséance rigoureux qui découvrait, pour chaque événement, les liens au premier chef mis en cause » – est abandonné, laissant la place à d'autres énoncés. « Les annonceurs imperceptiblement changent, les individus tendant à prendre le pas sur les familles ; la formule se transforme pour rendre les nuances du sentiment ;

enfin les destinataires changent puisque à l'envoi privé s'ajoute ou se substitue la publication dans les journaux ». Les prénoms peuvent prendre une grande importance, comme dans cette annonce : « Colette, Maurice, Claude, Prune, Annick, Daniel, Florian, Suzy, Catherine, Bernard, Annie, Manfred, Olivier, Gilles, Pascale, Isabelle, Gilles, Gian, Sophie, Lisa, Marie, Adrian, Manuel, Amélie, Benjamin et Théo annoncent le départ de "Tante Léa", Mme S. dans sa centième année ». Les prénoms peuvent même conduire à la disparition des patronymes, comme dans ce texte : « Charles partage la joie de Joanna et de Benjamin à l'occasion de la naissance de leur fils, Julian, le 22 novembre dernier ». Les noms de famille (symboles de l'identité statutaire, de l'appartenance à un groupe familial, non choisi) s'effacent éventuellement, ce qui reste c'est la recherche d'une expression des sentiments personnels : « J'ai perdu ma mère, Denise V.,... vendredi après-midi 30 juin, décédée à Paris des suites de la maladie du cancer. Elle avait 79 ans. Son inhumation aura lieu à... le... Elle va beaucoup manquer à sa Nicole V., sa fille, à tous ceux qui l'ont aimée ».

Pour Hélène Clastres et Solange Pinton, cette évolution n'est pas positive dans la mesure où ces changements ont des « effets qui vont, point par point, à contresens de ceux du rite : on ne donne pas à la mort sa place quand on passe de l'annonce d'un décès à celle d'un deuil ; on méconnaît la réalité des liens familiaux et sociaux et on isole les individus quand on refuse à chacun sa juste place ; enfin on ne fait plus la part de ce qui est du domaine public et de ce qui est strictement privé quand on publie des messages déchiffrables seulement par ceux qui en sont les auteurs ».

Dans la sphère publique, ce n'est pas seulement l'identité privée des personnes privées qui est mise en scène⁷, c'est aussi celle des personnages de la vie publique. L'opinion souhaite (on lui prête de telles intentions) découvrir la « vraie vie » de ses dirigeants, et semble assez indifférent à leur pensée politique, codée comme langue de bois. La pertinence d'une intervention est jugée en fonction de ce critère de la personnalisation aussi bien dans l'espace public que dans l'espace privé. Pendant la campagne présidentielle de 1995, un photographe ne jugeait-il pas ainsi Édouard Balladur : « Ce qui est frappant chez lui, c'est son immobilité. Il ne s'exprime jamais par la gestuelle, il garde les mains le long du corps ou souvent dans le dos. À la traque des photographes, il a choisi de répondre par son immobilisme, de telle sorte que personne ne risque de le prendre en défaut. Cela dénote un contrôle immense de lui-même, qu'il a dû travailler à l'extrême. Ses costumes sont à l'exacte image de son personnage. Sur mesure, sans jamais un pli indésirable. Son pantalon tombe impeccablement sur sa chaussure sans jamais casser. Mais à mon sens, il lui manque un travers, une négligence qui trahisse plus d'humanité. En d'autres termes, il m'apparaît comme un grand acteur, comme ceux de la Comédie française. Il réussit à se montrer vierge de tout sentiment, excepté celui qui convient au moment où il convient » (Thierry Bouët, *Libération*, 13 février 1995). Même dans la sphère politique, les apparences de l'homme (ou la femme) doivent refléter son âme plus que sa conception de la fonction à laquelle il prétend. Thierry Bouët semble reprocher à un homme politique de savoir trop bien son métier, tout comme un

⁷ On pourrait prendre aussi l'exemple des « reality show ». Cf : Ehrenberg, 1995 et Mehl, 1996.

professeur peut marquer dans la copie d'un élève : « trop scolaire ». Il est interdit aujourd'hui de jouer un rôle de futur président (ou de président), il faut être soi-même⁸.

Ce primat accordé à l'identité personnelle a pour double effet de faire en sorte que le jugement soit établi en référence à une performance personnelle de l'acteur social et d'engendrer un certain relativisme des valeurs, puisque chacun devient sa propre référence. Par exemple, elle se traduit au sein de l'institution scolaire (institution importante dans le processus de socialisation et d'intégration) par une demande de la part des élèves d'un engagement personnel de leurs professeurs. Ainsi lors d'une table ronde, les élèves d'une seconde B.E.P. comptabilité souhaitent un professeur qui soit avant tout lui-même : « Qu'il reste naturel, qu'il dise ce qu'il pense, pas ce qu'il a lu dans ses bouquins. Il faudrait qu'il nous raconte son expérience. Il faudrait que cela lui plaise déjà. Par exemple, pour un livre, nous dire comment il l'a trouvé. Et nous, si cela nous plaît, on peut le dire » (de Singly, 1993). Un autre élève, de cinquième, affirme avoir apprécié *Knock* et *L'Odyssee* parce qu'on a « un professeur qui cherche à nous faire plaisir en nous lisant des choses que lui a aimé et qu'il veut nous faire découvrir » (de Singly, 1993). Selon cet idéal, la communication pédagogique devrait se réaliser entre deux personnes qui partagent leurs sentiments, indépendamment en quelque sorte de la valeur intrinsèque des livres. Dans les bibliothèques, il peut y avoir une telle dérive (si l'on se place du point de vue de Richard Sennett), le ou la bibliothécaire peut convaincre de lire en s'engageant dans un échange relationnel. Là aussi, l'identité statutaire (bibliothécaire *versus* usager) est concurrencée par l'identité personnelle, dans l'espace public comme dans la vie privée. Le conseil doit être personnel, les critiques littéraires ont peu de poids.

Ce type idéal, assez égalitaire, présuppose une culture commune entre les deux parties, sinon les risques de malentendu sont importants. Certains professeurs se souviennent d'avoir été blessés en s'engageant à titre personnel : « Il y a des moments où on est complètement identifié à l'œuvre. On se dit alors, c'est même pas l'œuvre qu'ils n'aiment pas, c'est moi qu'ils n'aiment pas. C'est très blessant, c'est très humiliant de voir ses élèves ne pas écouter un texte qu'on aime bien. *Les Noces de Figaro*, ils sont partis en plein morceau, cela m'est resté franchement sur le cœur » (professeur de lycée d'enseignement général). Un autre professeur fait part de sa souffrance : « Il faut aussi qu'ils aient un domaine de découverte personnelle. J'avais essayé un jour d'établir cette sorte de cérémonie qui durait un quart d'heure par semaine. On essayait de faire partager l'enthousiasme d'un livre. Alors j'ai commencé mon truc, et cela a dû faire flop. Moi, c'était des trucs que j'adorais, mais apparemment Leiris, Michaux, c'est difficile de faire partager en quelques minutes » (de Singly, 1993). La réussite du « partage » ne repose

⁸ Un autre des effets (que l'on peut estimer positif ou négatif) est ce que l'on pourrait nommer le jugement par cohérence identitaire, ce qui n'a pas toujours été le cas dans l'histoire. L'opinion publique exige des dirigeants qu'ils soient irréprochables, moins en référence à la morale que parce que ces individus, dans le même temps, se permettent de demander aux uns et autres de faire des efforts, de limiter leurs dépenses. Ce nouveau rapport à l'autorité dans la sphère publique ressemble à celui observé dans la famille (de Singly, 1996) : le chef ne peut pas se conduire différemment des gens à qui il commande, il doit montrer l'exemple. Sa vie privée doit être cohérente avec les énoncés de sa politique.

pas que sur la bonne volonté des personnes, elle demande aussi certaines conditions sociales, culturelles, celle au moins d'une certaine communauté⁹.

Même lorsqu'elle est maîtrisée, une telle communication avec les jeunes peut être critiquée puisqu'elle ne permet pas aux jeunes à apprendre la civilité, c'est-à-dire cette compétence « à traiter les autres comme s'ils étaient des inconnus, à forger avec eux des liens sociaux respectant cette distance première » (Sennett, 1979). En adoptant une régulation de l'espace public proche de celle qui régit les rapports privés dans le monde contemporain, on compromet l'espace public, et la formation de l'individu citoyen. Le souhait de recréer un espace public où le désir de vivre avec les autres serait plus important que « le besoin compulsif d'être intimes avec eux » est légitime à la condition de ne pas être victime d'une illusion rétrospective. L'institution scolaire « à l'ancienne » ne constitue pas le modèle de référence, elle était davantage le lieu d'apprentissage de la soumission que l'espace dans lequel les jeunes apprenaient d'apprentissage de l'éthique de la discussion, chère à Habermas. Une expérience comme celle du Goncourt des lycéens – où les élèves lisent tous les ouvrages de la sélection, en discutent en classe et votent comme l'académie – fournit un exemple heureux qui parvient à concilier les exigences d'un espace public de discussion et celles d'un lieu d'expression personnelle : « Peu d'élèves avouent avoir révisé leur opinion sur un livre au cours des débats... Ce qui a changé, c'est la relation au goût de l'autre et la sensibilité à la polysémie de l'œuvre. Découverte de la pluralité pas nécessairement antagonique des interprétations, explicitation des critères de jugement parfois inconciliables où la question de la forme se formule en termes de valeurs et de sens, le libre partage des lectures favorise ces sortes d'avancées vers une approche plus réfléchie, plus attentive de la lecture littéraire » (Burgos, Privat, 1993). Un tel espace de discussion rapproche les deux formes, éclatées, de la parole autour du livre pendant l'adolescence : les échanges personnels – souvent limités à des conseils – avec des amis très proches, et le commentaire obligatoire associé à l'enseignement de français. Il ne s'agit pas de remplacer une conception trop unidimensionnelle de l'homme par une autre, de supprimer l'émotion personnelle par la raison universelle.

UN ÉQUILIBRE À CONSTRUIRE

Avec le film de Chantal Akerman – *Un divan à New-York* (1996) – on peut comprendre comment les limites de l'individualisme conduisent plutôt à son aménagement qu'à sa condamnation. Henry, psychanalyste américain à succès, publie une petite annonce pour échanger son appartement contre un autre situé à Paris, pour six semaines. Béatrice, danseuse française, lui répond. Les deux appartements sont contrastés (riche vs pauvre, ordre vs désordre, résidence gardée vs immeuble ouvert et multiculturel, silence

⁹ Enseignants et bibliothécaires en contact avec les jeunes se différencient à ce niveau. Les seconds lisent beaucoup plus que les premiers de littérature « moderne » destinée explicitement à la jeunesse, ce qui augmente les chances d'une communication personnelle (dans les limites d'une certaine fiction sociale, celle de l'abolition des générations), et celle de la lecture « personnelle » à titre professionnel.

vs bruits et musique...), tout comme le profil de leurs deux locataires. Henry est un homme qui a réussi, il est, comme on dit, « installé » dans la vie. Il a une fiancée, d'origine bourgeoise. Au contraire, Béatrice a plus de succès auprès des hommes que dans sa vie professionnelle. Le film montre surtout la transformation d'Henry consécutive à la découverte de certaines vertus du désordre : une moindre rigidité mentale, un moindre refoulement de l'identité personnelle. Joli paradoxe puisque c'est la danseuse (qui joue provisoirement le rôle de psychanalyste) qui aide le spécialiste des profondeurs à découvrir son vrai moi !

Grâce à leur union, Henry avec son identité à dominante statutaire (c'est-à-dire une identité qui, même dans la vie privée, privilégie les éléments du soi statutaire), et Béatrice avec son identité à dominante personnelle (c'est-à-dire une identité qui, même dans la vie publique, privilégie les éléments du soi personnel, comme on le perçoit lorsqu'elle intervient, contrairement aux règles de la psychanalyse pendant les séances) vont mener une vie plus équilibrée. Le spectateur comprend qu'Henry reprendra son rôle de psychanalyste, sans se prendre autant au sérieux, en s'impliquant davantage, qu'il pourra ainsi mieux soigner, et surtout qu'il sera plus heureux dans la mesure où la distance au rôle l'autorisera notamment à renouer ses liens avec sa mère (d'origine populaire), et à être lui-même. Les ailes de Béatrice permettent à Henry de retrouver ses racines, ses repères.

Selon les représentations de la manière dont les individus doivent vivre en société, autant la vie publique ne doit pas être étouffée par la logique spécifique de l'expression personnelle, autant la vie privée ne doit pas non plus fonctionner selon les critères de la logique statutaire¹⁰. Chaque sphère doit avoir une dominante, et tout individu doit passer de l'une à l'autre en respectant cette dominante, sans privilégier trop la dimension statutaire. Ce mécanisme de construction identitaire requiert des réglages subtils pour que puisse naître le sentiment d'unité de soi. Dans une enquête sur les couples dont un des membres au moins est enseignant (Poissenot, de Singly, 1996), apparaît bien la tension existant entre cette exigence de l'unité qui réclame une certaine continuité et la définition sociale de la vie privée réclamant la rupture. Un des conjoints pense son engagement professionnel comme une des formes de l'expression de soi alors que l'autre ne le conçoit pas ainsi. Tel est le cas de Jean-Claude, professeur dans un lycée professionnel, vivant avec une compagne secrétaire, qui observe : « Je dirais que cela pose problème. Quand je vois mes camarades d'université, mon amie ne vient pas. Je pense qu'elle n'aime pas du tout. Je comprend qu'elle n'ait pas du tout envie de nous entendre parler de la classe, des élèves. Déjà à chaque fois, elle y a droit. J'ai l'impression de ne pas en parler tant que cela, mais j'en parle bien trois quarts d'heure. Parce que finalement je n'ai même pas l'impression de parler d'un métier, d'un travail, j'en parle comme si, comme si c'était ma vie. C'est ça en fait. Et je m'aperçois que cela doit être une horreur parce qu'elle, quand elle me parle de son travail, je trouve que c'est long. C'est une horreur. J'ai l'impression qu'elle me parle de son travail, mais moi, quand je lui parle de mon travail, je n'ai pas l'impression de lui parler de mon travail ». Pour lui, la vie pro-

¹⁰ Les conjoints l'expriment sous la forme du refus de l'enfermement dans des rôles, celui de mari ou d'épouse, sans pour autant renoncer à une certaine division du travail entre les sexes. Cf. Kaufmann, 1992.

fessionnelle est un morceau important de sa vie personnelle, elle doit donc être présente au moment même où il cherche à se définir comme personne.

La coupure entre la vie publique et la vie privée, les individus y sont attachés *a priori*. Elle est nécessaire pour la construction de l'identité personnelle (et son ressourcement quotidien), et en même temps, elle peut devenir obstacle à cette construction. Dans cette perspective théorique, la vie contemporaine devient un travail permanent de conversion des éléments de l'identité statutaire en éléments de l'identité personnelle. Contrairement à l'interprétation de Sennett, il n'y a donc pas rejet des rôles, des places, des positions, il y a seulement mise à distance, mouvement qui autorise une réappropriation personnelle, de telle sorte que ces rôles, ces places, ces positions puissent ne pas être vécus sous le mode l'obligation, mais sous le mode de l'engagement personnel¹¹.

Université de la Sorbonne
12 rue Cujas - 75005 Paris

¹¹ C'est ainsi que l'on peut comprendre à la fois le succès de la cohabitation et l'entrée ensuite, assez fréquente, dans le mariage. C'est une période de « mise à distance » de l'institution pour démontrer pour soi, pour son partenaire, et pour les autres, que l'union est d'abord une relation entre deux personnes. Cf. de Singly, 1996.

BIBLIOGRAPHIE

- Akerman, Chantal, 1996, *Un Divan à New-York*, Paris, L'Arche.
- Bastard, Benoît et Laura Cardia-Vonèche, Nathalie Deschamps, Caroline Guillot-Marchi, Isabelle Sayn, 1994, *Enfants, parents, séparation. Des lieux d'accueil pour l'exercice du droit de visite et d'hébergement*, Paris, Cahiers n°8 de la Fondation de France.
- Burgos, Martine et Jean-Marie Privat, 1993, « Le Goncourt des lycéens : vers une sociabilité littéraire ? », in Poulain Martine (éd.), *Lire en France aujourd'hui*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, p. 163-181.
- Carbonnier, Jean, 1992, « Le droit entre le droit et le non-droit. Conclusion juridique pour un colloque de démographie sur la nuptialité », *Population*, n° 3, p. 745-760.
- Castel, Robert, 1981, *La Gestion des risques*, Paris, Éditions de Minuit.
- Clastres, Hélène et Solange Pinton, 1996, « Faire part. Le public et le privé », *Le Débat*, janv.-fév., n° 88, p. 91-115.
- Claverie, Pierre, 1996, « L'Humanité plurielle », *Nouveaux cahiers du Sud*, n° 1.
- Commaille, Jacques, 1994, *L'Esprit sociologique des lois*, Paris, PUF.
- Commaille, Jacques et de François Singly (dir.), 1996, *La Question familiale en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- Durkheim, Émile, 1950, *Leçons de sociologie*, Paris, PUF.
- Ehrenberg, Alain, 1995, *L'Individu incertain*, Paris, Calmann-Lévy.
- Habermas, Jürgen, 1978, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot (1ère éd. *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, 1962).
- Ishiguro, Kazuo, 1994, *Les Vestiges du jour*, Paris, Belfond (1ère éd. anglaise, *The Remains of the Day*, 1989).
- Kaufmann, Jean-Claude, 1992, *La Trame conjugale*, Paris, Nathan.
- Kristeva, Julia, 1996, *Possessions*, Paris, Fayard.
- Lejeune, Philippe, 1993, *Le Moi des demoiselles*, Paris, Le Seuil.
- Lüsebrink, Hans Jürgen, 1993, « Journal intime et autobiographie : sociogenèse et pratique littéraire », in Brunet Marion et Serge Gagnon (dir.), *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 181-191.
- Mehl, Dominique, 1996, *La Télévision de l'intimité*, Paris, Le Seuil.
- Perrot, Michelle (dir.), 1987, *De la Révolution à la Grande guerre*, T. IV, Ariès, Philippe et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil.
- Perrot, Michelle, 1995, « Public, privé et rapports de sexes », in CURAPP, *Public/privé*, Paris, PUF, p. 65-73.
- Poissenot Claude et François de Singly, 1996, « Les Enseignants en couple », *Éducation et formations*.
- Schultheis, Franz, « La famille, le marché et l'État-Providence », in de Singly, François et Franz Schultheis (dir.), *Affaires de famille, affaires d'État*, Nancy, Éditions de l'Est.
- Sennett, Richard, 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Le Seuil (1ère éd. américaine, 1974, *The Fall of Public Man*).
- Singly de, François, 1990, « L'Homme dual », *Le Débat*, n° 61, p. 138-151.
- Singly de, François, 1993, Les Jeunes et la lecture, *Dossiers Éducation et Formation*, n° 24.
- Singly de, François, 1994-95, « L'État garant de la famille contemporaine », *Commentaire*, n° 68, Hiver, p. 897-903.
- Singly de, François, 1996, *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Sullerot, Evelyne, 1992, *Quels pères, quels fils ?* Paris, Fayard.
- Taylor, Charles, 1989, *Sources of the Self*, Cambridge, Harvard University Press.
- Taylor, Charles, 1992, *Grandeur et misère de la modernité*, Québec, Éditions Bellarmin.
- Théry, Irène, 1993, *Le Démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.